



## RISQUES SOCIO ORGANISATIONNELS ENFIN UN DEBUT DE PRISE DE CONSCIENCE ?

Montreuil le 15/03/2018

Absence d'organigramme, management autoritaire, gestion catastrophique des RH, charges de travail démesurées, conditions de travail indignes, dialogue social de piètre qualité, refus systématique des demandes de formation (autres que les commandes institutionnelles), absence d'intervention de l'administration pour des situations individuelles ou de service insoutenables... Autant de réalités traduisant les risques socio organisationnels auxquels sont confrontés les SPIP au quotidien et sur lesquels la CGT Insertion Probation met l'accent depuis des mois. Les SPIP sont en souffrance, c'est une évidence... Ce qui ne semblait pourtant jusqu'ici pas particulièrement préoccuper l'administration.

Pour enfin de remettre l'administration devant ses responsabilités, car c'est bien de cela dont il s'agit, la CGT Insertion Probation avait sollicité en décembre dernier la tenue d'un CT SPIP spécifique à la question du traitement des Risques Socio Organisationnels dans nos services. Si cette demande n'a pas abouti dans les délais voulus, la DAP paraît aujourd'hui enfin décidée à engager un travail sérieux sur la question. Ainsi, le DAP nous avait reçu en février sur cette problématique, la semaine dernière nous rencontrons la responsable RH et le CT SPIP du 14/03/2018 y était quasi exclusivement consacré.

L'administration centrale semble donc enfin entendre l'urgence de la situation et la nécessité de répondre tant aux situations urgentes que de prévenir leur apparition. Pour initier ce travail, plusieurs groupes de travail où les organisations syndicales seront pleinement associées sont créés pour commencer à travailler d'ici à 2 semaines autour de 3 thématiques principales :

- les **organisations de service et les conditions d'exercice**,
- les **relations professionnelles au sein du service**.
- la **valorisation et l'attractivité des carrières**

Le chantier est immense, les axes de travail au sein de ces thématiques sont multiples et devront nécessairement être priorités. Aussi, la CGT insertion Probation a très clairement exprimé ses priorités à l'administration : travailler en premier lieu à l'élaboration d'organigrammes de référence dans nos services. La surcharge de travail est une réalité aux effets dévastateurs en termes de vie professionnelle et la lutte contre les Risques Socio Organisationnels impose de se saisir en 1er lieu de cette question. Les organisations de service doivent également être retravaillées et concertées selon les spécificités des départements et antennes.

Il nous paraît par ailleurs indispensable qu'un travail sur les axes suivants soit opéré : les règles relatives au temps de travail, la restauration d'un dialogue social de qualité, la valorisation des professionnels des SPIP : PA, PS, ASS, psychologues ; la mise en place de modalités efficaces et pérennes de suivi des situations de souffrance au travail (qu'elles soit individuelles ou collectives), la définition d'indicateurs objectifs (nombre d'arrêt maladie, nombre de demandes de mutations, de trentièmes, de demande d'explication..) permettant de prévenir et repérer localement, régionalement les situations et services en souffrance ; et enfin d'engager une réflexion sur le positionnement CPIP/DPIP notamment dans la perspective du passage en catégorie A.

Le CGT Insertion Probation investira évidemment ces groupes de travail et veillera à ce que la montagne n'accouche pas d'une souris. L'enjeu est trop important pour l'ensemble des personnels des SPIP.

**CGT Insertion Probation**

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>